



## Communiqué de presse

Luxembourg, le 21 mai 2019

# Les auditeurs se penchent sur la contribution de l'UE à la biodiversité dans le domaine agricole

La Cour des comptes européenne réalise actuellement un audit visant à déterminer si la politique agricole de l'UE contribue à préserver et à améliorer la biodiversité. Les auditeurs examineront en particulier la conception de la stratégie de l'UE en matière de biodiversité et son application dans le cadre de la politique agricole commune (PAC). Ils analyseront également la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des fonds de l'UE consacrés à la biodiversité dans le domaine agricole.

La biodiversité agricole désigne l'ensemble des écosystèmes et formes de vie directement liés à l'agriculture, notamment les semences et espèces animales rares, de nombreux organismes (faune du sol, mauvaises herbes, organismes nuisibles, prédateurs, etc.) ainsi que l'ensemble des plantes indigènes et des animaux vivant dans une exploitation agricole ou passant par celle-ci. La biodiversité dans l'UE a enregistré de manière ininterrompue une forte baisse, qui résulte en particulier de l'activité agricole.

À la veille de la Journée internationale de la diversité biologique, la Cour des comptes européenne publie une AuditInfo sur le soutien de l'UE à la biodiversité dans le domaine agricole. Les AuditInfos fournissent des informations concernant une activité d'audit en cours. Elles sont conçues pour servir de source d'information à ceux qui s'intéressent à la politique ou aux programmes audités.

*«Selon un récent rapport international, un million d'espèces dans le monde sont menacées d'extinction. Dans l'UE, l'agriculture est le secteur qui met le plus en péril la biodiversité», a déclaré M. Janusz Wojciechowski, le Membre de la Cour des comptes européenne responsable*

*L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages de l'AuditInfo de la Cour des comptes européenne. L'AuditInfo est disponible dans son intégralité en anglais sur le site [eca.europa.eu](http://eca.europa.eu).*

## ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole T: (+352) 4398 47063

M: (+352) 691 55 30 63

Damijan Fišer – Attaché de presse T: (+352) 4398 45410

M: (+352) 621 55 22 24

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: [press@eca.europa.eu](mailto:press@eca.europa.eu) @EUAuditors [eca.europa.eu](http://eca.europa.eu)

**de l'audit.** «*Notre audit permettra de déterminer dans quelle mesure l'intervention de l'UE a permis de corriger, voire d'inverser cette situation.*»

En 2011, l'UE a adopté sa stratégie actuelle en matière de biodiversité afin de participer à l'effort pour enrayer la perte de biodiversité d'ici 2020. L'un de ses principaux objectifs est de faire en sorte que l'agriculture contribue à la biodiversité en la maintenant au moins au même niveau. Selon des estimations de la Commission européenne, quelque 85 milliards d'euros ont été affectés à la lutte contre la perte de biodiversité pour la période 2014-2020. Le soutien de l'UE en faveur de la biodiversité des terres agricoles provient principalement de la PAC.

L'audit permettra de déterminer si la politique agricole de l'UE pour la période 2014-2020 a contribué à préserver et à améliorer la biodiversité à l'horizon 2020. Les auditeurs examineront en particulier si:

- o la stratégie de l'UE en matière de biodiversité et le cadre juridique de la PAC ont été bien conçus;
- o la Commission et les États membres ont renforcé la contribution de l'agriculture à la biodiversité;
- o la Commission a utilisé des informations et des données pertinentes, fiables et actualisées pour contrôler et évaluer la situation en matière de biodiversité des terres agricoles.

L'audit comportera des visites dans cinq États membres: l'Allemagne, l'Irlande, la Pologne, Chypre et la Roumanie.

### **Remarques à l'intention des journalistes**

Le rapport d'audit devrait être publié d'ici la mi-2020.

Le thème de la biodiversité a également été abordé dans le cadre d'autres rapports spéciaux récents de la Cour, en particulier ceux relatifs:

- [au verdissement](#), dans lequel les auditeurs ont examiné si les paiements verts avaient permis d'améliorer les performances environnementales et climatiques de la PAC;
- au réseau [Natura 2000](#), pour lequel d'importants progrès doivent encore être consentis pour que les objectifs ambitieux de l'UE en matière de protection de la biodiversité puissent être atteints;
- à l'efficacité des règles en matière de [conditionnalité](#) qui subordonnent le paiement de subventions à la poursuite d'objectifs environnementaux;
- à la lutte contre [l'eutrophisation](#) en mer Baltique, dans lequel les auditeurs ont évalué l'efficacité des actions de l'UE visant à aider les États membres à réduire la pollution causée par les nutriments.

Le 6 mai 2019, la [Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques](#) a publié son bilan mondial, qui alerte sur le recul de la nature.